

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		

L'an deux mille vingt trois

Le 13 novembre

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 2 novembre 2023

Date d'affichage 2 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 24

Votants 31

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Christophe MOUCHEL, Jacqueline BAZILLE, Virginie DALY, Nadia DAMART, Christophe HEBERT, Sébastien LAGALLE, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE, Allan BERTU et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Pascal ESNOUF, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Justine PREVEL-LAVERGNE, Ayhan AYDAR, Sylvain JOBEY, et Aurélie TRAORE **avaient respectivement donné pouvoir à :** Philippe GIRONDEL, Nadège GRUDE, Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Yann DRUET, Mohamed MAÂCHE et Jean-Paul GAUCHARD.

Absents excusés : Pascal ESNOUF, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Justine PREVEL-LAVERGNE, Ayhan AYDAR, Sylvain JOBEY, Marc DURAN et Nicolle ANTHORE et Aurélie TRAORE.

Secrétaire de séance : Christophe MOUCHEL et Jean-Claude ESTIENNE.

N° 2023-101 – LISTE DES DÉPENSES À IMPUTER SUR LE COMPTE 623 « PUBLICITÉ, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES »

Le comptable du service de gestion comptable de Caen a demandé aux collectivités territoriales de faire procéder à l'adoption, par le conseil municipal, d'une délibération précisant les principales caractéristiques des dépenses à reprendre au compte 623 « publicité, publications, relations publiques ».

Ainsi, il est proposé au conseil municipal de prendre en charge les dépenses suivantes au compte 623 :

- D'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies tels que les sapins, les décorations de Noël, les dépenses liées aux diverses manifestations, les denrées et cocktails servis lors de cérémonies officielles et inaugurations ;
- Les fleurs, bouquets, gravures, médailles et présents offerts à l'occasion de divers événements et notamment lors des mariages, décès, naissances, départs, récompenses sportives et culturelles ;
- Les frais de restauration des employés communaux, des bénévoles liés aux actions communales ou à l'occasion d'évènements ponctuels.
- Les frais d'artifices, les frais d'annonces de publicité ainsi que les parutions liées aux manifestations ;
- Les frais de reprographie et de communication ainsi que les imprimés spécifiques tels que les imprimés d'état civil.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction codificatrice M57 ;

VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 9 novembre 2023 ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de lister les dépenses imputables sur le compte 623.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder aux mandatements des dépenses reprises ci-dessus au compte 623.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 13 novembre 2023

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENBRE



Rendue exécutoire le : 17 novembre 2023

Affichée le : 17 novembre 2023

Acte classé**2023-101**

1 En préparation	2 En attente retour Préfecture	3 AR reçu	4 > Classé <
----------------------------	---	---------------------	-------------------------------

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-11-17T11-55-34.00 (MI248928676)**Identifiant unique de l'acte :** 014-211403415-20231117-2023-101-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Liste des dépenses à imputer sur le compte 623 publicités, publications, relations publiques**Date de décision :** 17/11/2023

Nature de l'acte : Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.10. Divers**Identifiant unique de l'acte antérieur :**

Acte : [101.PDF](#)**Multicanal :** Non

Annuler

PréparéDate **17/11/23** à **10:56**Par **LELONG EMILIE****Transmis**Date **17/11/23** à **11:55**Par **LELONG EMILIE****Accusé de réception**Date **17/11/23** à **12:00**Par **LELONG EMILIE****Classé**Date **17/11/23** à **12:05**Par **LELONG EMILIE**